



— INTERVIEW

JACKY DARNE : « RÉDUIRE TOUTES LES FORMES D'INÉGALITÉ »

Vice-président du Grand Lyon délégué aux Finances, Jacky Darne souhaite réduire toutes les formes d'inégalité sur le territoire et insiste sur une nécessaire maîtrise des dépenses de fonctionnement de la communauté urbaine.

Le budget, c'est un chiffre mais c'est aussi un discours. Comment le Grand Lyon a-t-il préparé son budget 2004 ?

Jacky Darne : La communauté urbaine exerce des compétences déléguées par les communes dans un souci d'équité et d'efficacité. Elle rend des services quotidiens et récurrents - la gestion de l'eau, la voirie, l'assainissement, le nettoyage, le ramassage des ordures ménagères... - mais elle doit aussi préparer l'avenir et assurer les conditions du développement économique. Un budget ne se limite donc pas à mobiliser les recettes nécessaires pour assurer les besoins immédiats de la population. Il est avant tout un arbitrage entre des moyens et des objectifs de qualité de vie à moyen et long termes. C'est la raison pour laquelle nous établissons à la fois un budget annuel avec des dépenses et des recettes en équilibre et une programmation d'investissements sur plusieurs années grâce à laquelle nous anticipons les priorités de demain.

Quelles sont ces priorités pour le Grand Lyon ?

Nous avons pour objectif premier de réduire toutes les formes d'inégalité sur le territoire. Le logement, notamment, est un souci majeur pour de nombreux habitants du Grand Lyon. Nous avons donc décidé d'augmenter l'investissement en faveur du logement social en permettant l'achat de foncier à hauteur de 5 millions d'euros, en subventionnant davantage les offices d'HLM (5,5 M€ en 2004) et en accordant des aides dans les opérations programmées d'amélioration de l'habitat (3 M€). Priorité est également donnée au développement des transports collectifs, qui contribuent à lutter contre la pollution et garantissent l'accessibilité de tous. Quant à notre politique de la ville, nous l'exerçons aussi bien dans les zones urbaines denses que dans les centres de bourgs, parce qu'une diversité des lieux de résidence est indispensable.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Grand Lyon emploie

4 468 personnes, qui se répartissent dans les services suivants :

- Propreté, collecte et traitement des déchets : **1 932 agents**
- Voirie : **632**
- Eau et assainissement : **588**
- Logistique et bâtiments : **342**
- Urbanisme et grands projets : **269**
- Économie et foncier : **124**
- Autres services (ressources humaines, finances, juridique, informatique...) : **581**

La masse salariale globale du Grand Lyon s'établit en 2004 à **171,43 M€**.

Vous insistez sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement...

Compte tenu des aléas pesant sur nos ressources, nous devons en effet maîtriser l'évolution de notre masse salariale, qui n'augmentera cette année que de 2 % par rapport à 2003. Nous travaillons de façon très suivie la gestion de notre dette pour limiter au maximum les intérêts à payer aux banques. Nous sommes en effet très vigilants sur la croissance des dépenses de fonctionnement. L'augmentation des dépenses courantes sera d'ailleurs que de 0,01 % en 2004.

Quel est l'état d'endettement du Grand Lyon ?

Nous pourrions emprunter 180 millions d'euros au total en 2004. Nous entrons dans une période de réalisation des investissements programmés et il faut donc faire face pour assurer le développement et l'avenir du Grand Lyon. Cela dit, l'encours de la dette au 1^{er} janvier 2004 s'élève à 915 millions d'euros, dont 87,5 seront remboursés cette année. Nous nous sommes engagés dès le début du mandat à ce que le montant total de l'emprunt soit inférieur à 20 % de nos recettes réelles de fonctionnement et à ce que le montant des encours puisse être remboursé sur une période maximale de huit ans. Nous tiendrons fermement cet engagement. <

